

## ANALYSE DE PRESSE DE 14H00 13/05/2019

### FRANCE

#### LE DS7 CROSSBACK E-TENSE 4x4 SATISFAIT AUX TESTS NORMALISÉS D'HOMOLOGATION

Avec une consommation de seulement 1,4 litre au 100 km, une autonomie de 58 km en mode 100 % électrique et des émissions de CO2 réduites à 31 g/km, le **DS 7 Crossback E-Tense 4x4** (300 ch) satisfait aux tests normalisés d'homologation (**WLTP + RDE**). Ces nouveaux cycles – mis en place depuis le 1er septembre 2018 à l'échelle européenne – sont plus réalistes et incluent des sessions de roulage en conditions réelles (RDE).

Source : AUTOPLUS.FR (10/5/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

#### RENAULT À NOUVEAU PARTENAIRE DU FESTIVAL DE CANNES

Partenaire du **Festival de Cannes** depuis 1983, **Renault** sera de nouveau cette année le fournisseur automobile officiel de l'évènement. Du 14 au 25 mai, pour la 72ème édition du célèbre rendez-vous cinématographique, la marque au losange mettra une flotte de 300 véhicules à la disposition des organisateurs. 60 **Talisman** et 200 **Espace Initiale Paris** transporteront ainsi les invités (réalisateurs, acteurs, etc.), les membres du jury et les partenaires jusqu'au tapis rouge tout au long de la quinzaine. Une flotte « image » viendra compléter ce dispositif avec des **Trafic SpaceClass**, des **Koleos**, des **Zoé** et des **Twizy**.

Source : AUTOPLUS.FR (10/5/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

#### ELISABETH BORNE FAVORABLE À UNE « PRIME MOBILITÉ » OBLIGATOIRE

La ministre des Transports **Elisabeth Borne** s'est déclarée favorable à ce que la future « prime mobilité », devant favoriser le vélo et le covoiturage, devienne obligatoire, élargissant la mesure à un « accompagnement systématique » des automobilistes « qui ont des difficultés dans leur

déplacement domicile-travail ». Le projet de Loi d'orientation des mobilités (**LOM**), qui arrive à l'Assemblée nationale après avoir été examiné au Sénat, prévoit le versement par les employeurs d'une prime facultative, sans charges sociales et sans fiscalité, d'un montant maximal de 400 euros par an pour les trajets domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage. Cette prime serait versée sous la forme d'un chèque défiscalisé, et pourrait être différenciée selon les régions, a indiqué Mme Borne sur LCI le 10 mai. « Elle est prévue facultative. Moi, je suis convaincue [...] qu'il y aurait une justice à ce qu'elle puisse être obligatoire », a-t-elle jugé.

« Ces discussions, elles se poursuivent » avec le patronat, a indiqué la ministre, reconnaissant qu'il n'y avait « pas unanimité à ce stade ». « J'espère pouvoir convaincre que [...] ça serait une bonne chose », a-t-elle ajouté, estimant que la mobilité devait devenir « un thème systématique de discussion dans le dialogue social au sein d'une entreprise ».

Cette prime est surtout destinée aux zones rurales où les salariés n'ont pas d'alternative à leur véhicule pour aller travailler et n'ont pas droit aux aides dont bénéficient ceux qui empruntent les transports en commun. A ce propos, Mme Borne s'est déclarée ouverte à un élargissement de la prime au-delà du vélo et du covoiturage, notamment pour compenser en partie les effets de la hausse des prix des carburants. « C'est très important de tenir compte des difficultés des Français qui n'ont pas d'autre solution que la voiture, et pour lesquels les fluctuations du baril de pétrole viennent peser sur le budget », a-t-elle remarqué.

Source : AFP (10/5/19)

Par Alexandra Frutos

## VERS UNE LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DES PIÈCES DE CARROSSERIE CAPTIVES DÈS 2020

Le gouvernement vient de déposer, dans le cadre de l'examen de la loi d'orientation des mobilités (**LOM**), un amendement visant à apporter plus de souplesse sur le marché des pièces de carrosserie visibles. Comme attendu, plutôt qu'une libéralisation brutale, le gouvernement se prononce en faveur d'une libéralisation progressive, comme le préconisait d'ailleurs l'Autorité de la concurrence en 2012. L'amendement proposé introduit ainsi deux étapes : d'abord une libéralisation des pièces de vitrage, d'optique et des rétroviseurs, qui concernera l'ensemble des équipementiers, à compter du 1er janvier 2020. Puis, un an plus tard, cette libéralisation concernerait les autres pièces, essentiellement les pièces de carrosserie, mais seulement pour les équipementiers de première monte, qui fabriquent la pièce d'origine. Pour les autres équipementiers, la protection au titre des dessins et modèles reste opposable, mais pour une période non plus de 25 ans, mais 15 ans.

Via cette mesure, le gouvernement entend modérer le coût de la réparation automobile, qui représente en moyenne 17,5 % des dépenses consacrées par les automobilistes à leurs véhicules. Il espère ainsi réduire les comportements de reports dans le temps de certaines réparations, voire de renoncements à ces réparations, faute de budget suffisant, sachant que 40 % des automobilistes ne sont pas assurés tous risques. Le gouvernement cherche par ailleurs à limiter le recours illicite à des pièces de contrefaçon

« Le gouvernement fait miroiter avec cette mesure des gains considérables pour les consommateurs. Nous souhaiterions savoir si cela sera vraiment le cas : est-ce que, en parallèle de cette mesure, chaque intervenant sera réellement mis en concurrence ? », s'interroge Laure de Servigny, responsable des relations presses du CCFA.

Source : JOURNALAUTO.COM (10/5/19)

Par Alexandra Frutos

## TROIS NOUVELLES RÉGIONS VONT EXPÉRIMENTER LES RADARS EMBARQUÉS

« Après la Normandie, le dispositif [de radars embarqués] sera étendu aux régions Bretagne, Pays de Loire et Centre-Val de Loire », a annoncé la **Sécurité routière**. Dans ces trois nouvelles régions, tout conducteur en excès de vitesse pourra être flashé par des véhicules banalisés dont les conducteurs seront rémunérés par des prestataires privés. Mais leur mise en œuvre attendra toutefois le début de l'année prochaine pour être opérationnelle. « A partir du mois de janvier 2020 », a précisé la Sécurité routière.

Au total, 60 véhicules banalisés seront mis en circulation dans les trois nouvelles régions : 19 en Bretagne, 20 en Pays de Loire et 21 en Centre-Val de Loire. Dans la seule région de Normandie, 26 véhicules sillonnent la région depuis le mois dernier.

Source : PARISIEN (11/5/19)

Par Alexandra Frutos

## EUROPE

### HYUNDAI A VENDU PLUS D'UN MILLION D'I30 EN EUROPE

Le constructeur coréen **Hyundai** a annoncé que les ventes cumulées de son modèle **i30** en **Europe** avaient dépassé le million d'unités, depuis le lancement de cette voiture en 2007.

Le modèle est vendu dans les 28 pays membres de l'Union Européenne, ainsi que dans les 4 pays membres de l'**AELE** (Association européenne de libre-échange, soit l'Islande, la Suisse, la Norvège et le Liechtenstein).

L'i30 a réussi à se vendre à plus d'un million d'unités sur un marché des voitures compactes très disputé, avec notamment des modèles phares tels que la Volkswagen Golf.

Pour rappel, Hyundai a commencé à produire l'i30 en Europe, dans une usine en **République tchèque**, dès septembre 2009, afin de mieux répondre à la demande pour ce modèle sur le marché européen.

En outre, 11 113 unités de l'i30N (à hautes performances) ont été vendues en Europe depuis le lancement de cette variante en 2017.

Source : YONHAP (12/5/19)

Par Cindy Lavrut

### LE DIESEL NE REPRÉSENTE PLUS QU'UN TIERS DES VENTES TOTALES DE VÉHICULES DANS L'UE

D'après les dernières données de l'**Acea** (Association des constructeurs européens d'automobiles), le diesel n'a représenté que 32,2 % des ventes de véhicules dans l'Union européenne au premier trimestre de 2019, en baisse de 6 points. A l'inverse, les ventes de modèles roulant à l'essence ont progressé de 3,8 points, pour atteindre près de 60 % de part de marché.

Dans le même temps, la demande pour les véhicules à énergies alternatives a continué sa progression (+ 25,9 %) ; ceux-ci ont représenté 8,5 % des immatriculations totales dans l'UE sur les trois premiers mois de l'année. Cette performance a été permise par la bonne santé des modèles

100 % électriques, dont les ventes ont bondi de 84,4 %, à un peu moins de 61 800 unités. Les hybrides rechargeables sont quant à eux restés stables, à environ 37 800 unités. Au total, les véhicules électriques ont vu leurs ventes croître de 40 %, à plus de 99 000 unités. Du côté des hybrides, la demande a augmenté de 33 %, à 184 800 unités, tandis que les énergies alternatives, autres que l'électrique, ont reculé de 7,2 %, à moins de 57 000 unités.

Source : JOURNALAUTO.COM (10/5/19)

Par Alexandra Frutos

## ALLEMAGNE

### E.GO MOBILE A COMMENCÉ LES LIVRAISONS DE L'E.GO LIFE

La start-up allemande **E.Go Mobile** a commencé les livraisons de sa citadine électrique, l'E.Go Life. Le premier exemplaire a été symboliquement livré à Armin Laschet, le Ministre-Président du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (où siège l'entreprise).

L'E.Go Life affiche une autonomie de 145 km. Le prix du modèle (batteries incluses) est compris entre 15 900 et 19 900 euros.

Jusqu'à présent, 3 300 exemplaires de la voiture ont été commandés. Les livraisons sont prévues d'ici à début 2020.

Pour rappel, E.Go Mobile a été fondé en 2015 par le professeur Günther Schuh. L'entreprise est implantée au sein du campus de l'université technique d'Aix-la-Chapelle.

Source : AUTOMOBILWOCHE (9/5/19)

Par Cindy Lavrut

### M. ZETSCHÉ ESTIME QUE SON SUCCESSEUR AURA BEAUCOUP DE TRAVAIL

Dieter Zetsche, président du groupe **Daimler**, estime que son successeur aura beaucoup de travail pour restaurer la marge de **Mercedes**.

M. Zetsche sera remplacé à la tête de Daimler par Ola Källenius le 22 mai. Ce dernier a déjà indiqué envisager **des réductions de coûts de jusqu'à 6 milliards d'euros**.

"De nombreux défis sont à venir. Nous sommes dans une situation de ralentissement économique. L'avenir ne va pas devenir plus facile", a souligné M. Zetsche.

Le dirigeant a notamment indiqué que la pression pour développer des voitures électriques et autonomes avait conduit la marque **Mercedes** à relever ses dépenses de recherche et développement à 14 milliards d'euros (contre 8 milliards d'euros il y a 4 ans).

M. Zetsche, qui s'apprête à passer la main, a fait ces déclarations à l'occasion de la présentation de son **EQC** électrique à Oslo. Ce modèle vise à concurrencer le Tesla Model X.

L'EQC est produit à Brême, sur la même ligne d'assemblage que la Classe C, le GLC et le GLC Coupé. Le modèle aura une autonomie de 445 à 471 km (en cycle NEDC).

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (9/5/19)

Par Cindy Lavrut

## PORSCHE PRÉVOIRAIT DE LANCER DES VERSIONS COUPÉ ET CABRIOLET DE LA PANAMERA

Selon le site **Autocar**, **Porsche** développerait des versions coupé et cabriolet de la berline **Panamera**, afin de mieux concurrencer des modèles tels que la **BMW Série 8**.

Les versions coupé et cabriolet seraient attendues en 2020. En termes de dimensions, les futurs modèles devraient se rapprocher d'un coupé 911 à 4 places.

Selon le site, le développement de ces Panamera coupé et cabriolet serait bien avancé. Les versions coupé et cabriolet devraient se baser sur la plateforme actuelle de la Panamera.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (9/5/19)

Par [Cindy Lavrut](#)

## BAIC CHERCHERAIT À PRENDRE UNE PARTICIPATION DE 5 % DANS DAIMLER

Le groupe chinois **BAIC** chercherait à prendre une participation de 5 % dans **Daimler**, afin de sécuriser son investissement dans la coentreprise Beijing Benz Automotive.

BAIC aurait déjà informé son partenaire allemand de sa volonté de prendre une participation dans son capital. Le groupe chinois aurait même déjà demandé l'autorisation des autorités chinoises pour cette prise de participation.

Ni BAIC ni Daimler n'ont souhaité commenter cette information.

Une part de 5 % dans Daimler représenterait – au cours actuel – une somme de près de 3 milliards d'euros.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (11/5/19)

Par [Cindy Lavrut](#)

## CHINE

### BYD A VENDU 24 011 VÉHICULES À ÉNERGIES ALTERNATIVES EN AVRIL

Le groupe chinois **BYD** a vendu 24 011 véhicules à énergies alternatives en avril (contre 13 918 unités un an auparavant), et 97 123 véhicules à énergies alternatives sur 4 mois (+ 123 %).

Le mois dernier, le constructeur a notamment vendu 16 116 voitures particulières 100 % électriques (contre 5 657 unités un an auparavant). Sur 4 mois, ses ventes de voitures particulières électriques ont augmenté de 461,5 %, à 61 603 unités.

A titre de comparaison, au mois d'avril, BYD a vendu 13 828 véhicules à moteurs thermiques (contre 23 445 unités en avril 2018). Sur 4 mois, ses ventes de véhicules à moteurs thermiques ont diminué de 44,9 %, à 58 234 unités.

Source : XINHUA NEWS (10 et 12/5/19)

Par [Cindy Lavrut](#)

## BAIC BJEV A SUBI UNE BAISSSE DE SES VENTES

Le constructeur chinois **BAIC BJEV** (filiale du groupe **BAIC** spécialisée dans les véhicules à énergies alternatives) a subi une baisse de ses ventes de 2,5 % sur les 4 premiers mois de l'année, à 30 078 unités, dont 5 009 unités en avril (- 50,1 %).

La BAIC EU Series a été le deuxième modèle à énergies alternatives le plus vendu en **Chine** en avril, avec 4 738 unités écoulées (+ 1 246 %).

Source : GASGOO.COM (13/5/19)

Par Cindy Lavrut

## CHANGAN A VENDU 121 245 VÉHICULES EN AVRIL

Le groupe chinois **Changan** a vendu 121 245 véhicules en avril (- 35,0 %) et 570 056 unités sur 4 mois (- 32,5 %).

Dans le détail, au mois d'avril, les marques Chongqing Changan, Hebei Changan et Hefei Changan ont subi une baisse de leurs ventes de 44,3 %, 34,7 % et 48,4 %, respectivement. De plus, les coentreprise Changan Ford et Changan Mazda ont vendu 14 797 unités (- 60,9 %) et 8 597 unités (- 47,0 %), respectivement. La marque Jiangling Motors a vendu de son côté 26 407 unités (- 6,6 %).

Sur 4 mois, les marques Chongqing Changan, Hebei Changan et Hefei Changan ont subi une baisse de leurs ventes de 30,1 %, 35,2 % et 25,6 %, respectivement. De plus, les coentreprise Changan Ford et Changan Mazda ont vendu 51 597 unités (- 69,3 %) et 41 995 unités (- 32,6 %), respectivement. La marque Jiangling Motors a vendu de son côté 93 855 unités (- 10,4 %).

Source : GASGOO.COM (10/5/19)

Par Cindy Lavrut

## LES VENTES DE VOITURES PARTICULIÈRES EN CHINE SE SONT ÉTABLIES À 1 550 035 UNITÉS

Selon les chiffres de la CPCA (association des voitures particulières en Chine), les ventes de voitures particulières en **Chine** se sont établies à 1 550 035 unités en avril (- 17,4%) et à 6 706 163 unités sur 4 mois (- 14,9 %).

Dans le détail, le mois dernier, 793 603 berlines et voitures compactes (- 14,4 %), 92 114 monospaces (- 31,5 %) et 664 318 véhicules de loisir (- 18,6 %) ont été écoulés sur le marché chinois.

Sur 4 mois, les ventes se sont réparties comme suit : 3 314 512 berlines et voitures compactes (- 12,5 %), 453 185 monospaces (- 25,1 %) et 2 938 457 véhicules de loisir (- 15,6 %).

En outre, les 10 premiers constructeurs en termes de ventes au mois d'avril ont été **FAW-Volkswagen** (150 131 unités), **SAIC-Volkswagen** (143 208 unités), **SAIC-GM** (125 504 unités), **Geely** (103 908 unités), **Dongfeng Nissan** (90 109 unités), **Great Wall** (70 739 unités), **GAC Honda** (70 258 unités), **FAW-Toyota** (65 757 unités), **Dongfeng Honda** (62 002 unités) et **SAIC Motor PV** (60 123 unités).

De plus, les ventes de voitures particulières à énergies alternatives se sont établies à 86 000 unités



en avril (+ 24,6 %) et à 335 000 unités sur 4 mois (+ 83,9 %).  
Source : GASGOO.COM, AUTOMOBILWOCHE (10/5/19)

Par Cindy Lavrut

## ETATS-UNIS

### M. BREYER INTERROGE LA SEC SUR LE DÉLAI QU'IL LUI A FALLU POUR OUVRIR UN PROCÈS CONTRE VW

Le juge fédéral américain Charles Breyer a interrogé la **SEC**, le gendarme américain de la Bourse, sur le délai qu'il lui a fallu pour ouvrir un procès contre le groupe Volkswagen, après l'éclatement du scandale des moteurs truqués.

Il a en effet fallu plus de 2 ans à la SEC pour ouvrir une procédure, avec l'émission d'une assignation à l'encontre de Volkswagen en 2017 puis l'envoi d'une "Wells Notice" (une lettre informant une entreprise d'un risque de plainte à son encontre) et enfin le dépôt d'une plainte en 2019.

Lors d'une conférence, le juge a ainsi voulu savoir pourquoi la SEC avait mis autant de temps à réaliser ces démarches.

Un juriste travaillant pour la SEC a déclaré que l'agence "avait réagi aussi rapidement que possible" et a ajouté que des négociations en vue d'un accord avaient échoué. En outre, il a souligné que l'enquête portant sur d'éventuelles fraudes boursières avait pris du temps.

Le juge Breyer a donné à la SEC jusqu'au mois de juillet pour préciser quand exactement elle avait été informée des accusations contre Volkswagen et quelles étaient les raisons qui l'avait poussé à attendre jusqu'à mars 2019 pour déposer officiellement une plainte.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (11/5/19)

Par Cindy Lavrut

## ITALIE

### FCA VA CONSACRER 2 MILLIARDS DE DOLLARS À L'ACHATS DE CRÉDITS DE CO2 D'ICI À 2021

**Fiat Chrysler Automobiles** prévoit de dépenser 2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour acheter des crédits de CO2 dits « réglementaires », afin de réduire au minimum le montant des amendes liées aux émissions qu'il devra payer en Europe et aux Etats-Unis. En incluant les 674 millions de dollars dépensés en 2018, le constructeur devrait dépenser au moins 2,7 milliards de dollars de 2018 à 2021 en amendes liées aux émissions polluantes et en achats de crédits réglementaires.

En 2019, le constructeur assumera des coûts de mise en conformité de 134 millions de dollars en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Ces montants seront plus élevés l'année prochaine, même si l'accord de mise en commun avec Tesla devrait considérablement atténuer cette hausse. Le directeur général de FCA Mike Manley a déclaré aux analystes que, sans l'accord avec Tesla, les coûts de mise en conformité avec la zone EMEA auraient avoisiné 436 millions de dollars en 2019.

Selon les analystes de PA Consulting Group, les émissions de dioxyde de carbone de FCA en

Europe devraient passer de 120 g/km à 98,5 g/km d'ici à 2021, ce qui signifierait que le constructeur manquerait tout de même son objectif réglementaire de 91,8 g/km. Le cas échéant, cela l'obligerait à verser une amende de 780 millions de dollars à l'Union européenne en 2021.

La somme dépensée par FCA en amendes et en achats de crédit doit être comparée aux 10 milliards de dollars que le constructeur s'est engagé à investir pour l'électrification de ses modèles dans le cadre du plan d'entreprise 2018-2022.

M. Manley estime que les constructeurs d'automobiles devront d'abord vendre les véhicules électriques à perte, ce qui rendra la stratégie d'achat de crédits et le paiement des amendes résiduelles financièrement plus viables.

Le responsable a déclaré aux analystes que l'achat de crédits de CO2 constituait une action complémentaire aux investissements du constructeur et au déploiement de son parc électrique, qui atteindra 17 modèles d'ici à 2022. Il estime ainsi que cette stratégie permettra de gérer la transition jusqu'à une période d'acceptation du marché et l'atteinte d'un seuil au-delà duquel le niveau des coûts technologiques et de développement d'infrastructures pourra rendre la vente de véhicules électriques plus rationnelle sur le plan financier.

En ce qui concerne la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, Mike Manley a indiqué que les hybrides rechargeables Jeep Renegade et Compass entreraient en production au début de 2020, suivis de la nouvelle Fiat 500 BEV et du lancement de 10 véhicules électriques supplémentaires au cours des deux prochaines années.

En 2019, l'objectif d'atteinte des normes CO2 sera principalement obtenu via l'achat de crédits CO2 (à hauteur de 80 %), le solde reposant sur les améliorations technologiques apportées aux modèles actuels. Avec le lancement des véhicules électriques en 2020, le rôle de ces dernières devrait augmenter. D'après M. Manley, d'ici à 2021, 40 % de la conformité proviendra de la technologie traditionnelle, 45 % de l'électrification et 15 % des crédits achetés. En 2022, la nécessité d'ententes avec d'autres constructeurs pour une mise en commun des valeurs d'émissions sera infime, a-t-il déclaré.

Source : LEBLOGAUTO.COM (12/5/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

## JAPON

### LES RÉSULTATS DE BRIDGESTONE ONT BAISSÉ AU PREMIER TRIMESTRE

**Bridgestone** a enregistré un bénéfice net en baisse de 4,8 % au premier trimestre de son exercice calendaire 2019, à 60,4 milliards de yens (480 millions d'euros au cours retenu), et un bénéfice opérationnel en chute de 23 % à 77,14 milliards de yens. Son chiffre d'affaires a diminué de 1,3 %, à 848,3 milliards de yens.

Le manufacturier japonais explique ce recul par un affaiblissement des ventes en volumes de pneumatiques d'automobiles (- 3 %), du fait de moindres ventes de pneus de rechange pour véhicules de tourisme en Europe, au Japon et en Asie, alors que celles des pneus montés sur les nouvelles voitures ont augmenté, hormis aux Etats-Unis, où un recul de 14% a été enregistré.

Les ventes en volume de pneus pour gros véhicules (poids lourds et autobus) ont augmenté globalement de 1 %, et ceux dits ORR (hors routes), des pneus de très grandes dimensions pour les engins de mines et chantiers, ont carrément bondi de 10 % ou 15 % selon les tailles, Bridgestone étant un des seuls à les produire. Au final, le chiffre d'affaires de l'activité



pneumatiques a décliné de 1 %, à 710,6 milliards de yens.

Bridgestone reste prudemment optimiste pour l'ensemble de l'année 2019, du fait de sa sensibilité aux fluctuations des devises et des cours de matières premières. Il maintient ses estimations initiales et vise toujours une progression de 2,9 % de son bénéfice net annuel, à 300 milliards de yens. Le chiffre d'affaires devrait quant à lui augmenter modestement (+ 1,1 %), à 3 690 milliards de yens (30 milliards d'euros), et son gain d'exploitation devrait croître de 1,8 %, à 410 milliards.

Source : AFP (13/5/19)

Par Alexandra Frutos

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

### SKODA PRÉPARE SA PREMIÈRE BERLINE HYBRIDE RECHARGEABLE

Le constructeur tchèque **Skoda** prépare sa première berline hybride rechargeable, avec une version révisée de la **Superb**.

A l'occasion du lancement de la version restylée de la Superb, le constructeur va donc lancer une version hybride rechargeable, dotée du moteur à essence de 1,5 l du **groupe Volkswagen**, couplé à un moteur électrique, qui développeront ensemble une puissance de plus de 200 ch.

En mode 100 % électrique, la Superb hybride rechargeable pourra parcourir jusqu'à 55 km. Ses émissions de CO2 devraient être inférieures à 50 g.km.

Pour se différencier des versions à moteurs thermiques, la Superb hybride rechargeable verra son nom agrémenter du suffixe iV.

A l'avenir, tous les modèles électriques et hybrides de Skoda porteront le suffixe iV, a fait savoir le président de Skoda, Bernhard Maier.

Pour rappel, la Skoda Superb est la deuxième berline la plus vendue en Europe (hors segment du haut de gamme), derrière la **Volkswagen Passat**.

L'actuelle version de la Superb (commercialisée depuis 2015), ainsi que sa version restylée continueront à être produites jusqu'en 2023, date à laquelle la berline sera remplacée par un nouveau modèle, qui sera assemblé aux côtés de la Passat, dans l'usine de Skoda à Kvasiny.

La Superb a été pour la première fois lancée en 2001 et est actuellement dans sa troisième génération. En plus de Kvasiny, le modèle est également fabriqué en **Chine** et en **Inde**.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (10/5/19)

Par Cindy Lavrut

## ROYAUME-UNI

### LOTUS VA EMBAUCHER 200 INGÉNIEURS

Le constructeur britannique **Lotus** va embaucher 200 ingénieurs, dans le cadre d'un programme de redressement financé par **Geely** (qui détient une participation majoritaire dans Lotus).

En effet, Lotus a lancé une stratégie qui vise à tripler sa production à 5 000 voitures par an. Dans le cadre de cette stratégie, Lotus va également ouvrir un centre d'ingénierie dans le centre de

l'Angleterre. C'est la première fois que Lotus dispose d'un site hors de son siège à Norfolk (Est de l'Angleterre).

De plus, Geely a commencé la construction d'une usine d'assemblage dédiée exclusivement à des voitures de haut de gamme, dont des modèles de la marque Lotus, à Wuhan, en **Chine**.

En outre, sous la direction de Phil Popham, Lotus investit actuellement dans une nouvelle plateforme, qui permettra à la marque de sortir de la niche des voitures sportives.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (12/5/19)

Par Cindy Lavrut

## SUÈDE

### VOLVO CARS S'APPRÊTERAIT À SUPPRIMER PLUSIEURS CENTAINES D'EMPLOIS

**Volvo Cars** s'apprêterait à supprimer plusieurs centaines d'emplois, selon un rapport d'une radio suédoise. L'information n'a pas été confirmée par le constructeur qui a néanmoins concédé étudier ses coûts salariaux.

"En tant qu'entreprise en croissance, Volvo Cars révisé constamment sa base de coûts. Cela devient d'autant plus important que l'industrie fait désormais face à des difficultés, et Volvo Cars se concentre de plus en plus sur les coûts liés aux effectifs et aux services", a expliqué le constructeur.

Les emplois menacés seraient ceux de consultants, les salariés dans la production n'étant pas affectés.

Le nombre d'emplois qui devraient être supprimés ainsi que les économies attendues n'ont pas été précisés.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE

Par Cindy Lavrut

## VIETNAM

### SCHAEFFLER A OUVERT UNE USINE AU VIETNAM

L'équipementier allemand **Schaeffler** a ouvert une usine au Vietnam, à Bien Hoa. L'équipementier a pour cela investi plus de 45 millions d'euros. Le nouveau site remplace une usine précédente située également au Vietnam.

D'ici à la fin de l'année, quelque 300 nouveaux emplois auront été créés sur ce site qui produira différents composants.

"Le Vietnam a été pendant plus de 11 le premier lieu de production de Schaeffler en Asie du Sud-Est", a rappelé Georg F.W. Schaeffler, président du conseil de surveillance de Schaeffler.

L'usine utilisera en outre des solutions connectées de l'Industrie 4.0, notamment pour la gestion des stocks, des processus de production et des coûts.

Source : AUTOMOBILWOCHE (10/5/19)

Par Cindy Lavrut